

Cet avis est donné sans préjudice aux droits que la Cité détient, en vertu des dispositions de la Loi 1 Geo. V (2e session) chap. 60, art. 25.

Par ordre,

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 25 juillet 1911.



AVIS PUBLIC

ROLES DE PERCEPTION DES TAXES PERSONNELLES, D'AFFAIRES ET DE L'EAU

AVIS est par les présentes donné que les évaluateurs de la Ville de Montréal ont complété le rôle de perception des taxes personnelles, d'affaires et de l'eau pour tous les quartiers de la Ville, et qu'ils l'ont déposé en leur bureau, à l'Hôtel de Ville, où il pourra être vu et examiné par toutes personnes intéressées jusqu'au 10ème jour du mois d'août prochain (1911).

Que lesdits évaluateurs s'assembleront en leur bureau, de 10 heures a.m., à 4 heures p.m., pour reviser ledit rôle et qu'ils entendront et examineront toutes les plaintes qui leur seront soumises concernant toute inscription audit rôle, savoir:

Les quartiers Sainte-Cunégonde, Saint-Joseph, Saint-Georges, Saint-André, Saint-Laurent, Côte des Neiges et Ahuntsic, vendredi, le 11ème jour du mois d'août prochain (1911).

Les quartiers Sainte-Marie, Papineau, Saint-Gabriel, Hochelaga, Bordeaux et Rosemont, lundi, le 14ème jour du mois d'août prochain (1911).

Les quartiers Est, Centre, Ouest, Saint-Henri, DeLorimier, et Longue-Pointe, mardi, le 15ème jour du mois d'août prochain (1911).

Les quartiers Saint-Jacques, La Fontaine, Saint-Louis, St-Paul et Emard, mercredi, le 16ème jour du mois d'août prochain (1911).

Les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Duvernay, Sainte-Anne, Saint-Denis, Mont-Royal, Notre-Dame de Grâce et Laurier, jeudi, le 17ème jour du mois d'août prochain (1911).

J. HAMILTON FERNS,
Président.

WM. G. OWENS,
R. FITZ-GIBBON,
GEO. BEAUSOLEIL,
D. P. PERRIN,
J. HORACE PRENOVEAU,
J. A. LANDRY,
J. O. E. PAYETTE,
THOMAS VEARY,
T. C. FLEMING,

Evaluateurs.

Bureau des Evaluateurs,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 29 juillet 1911.

This notice is given without prejudice to the rights with which the City is vested, in virtue of the provisions of the Act 1, Geo. V. (2nd session), chap. 60, Art. 25.

By order,

L. O. DAVID,
City Clerk.

City Clerk's Office,
City Hall,
Montreal, 25th July, 1911.



PUBLIC NOTICE

PERSONAL, BUSINESS AND WATER TAXES, TAX ROLL

NOTICE is hereby given that the assessors for the City of Montreal have completed the Roll of Personal, Business and Water Taxes for all the Wards of the City, and that the same is deposited at their office, at the City Hall, where it may be seen and examined by any person interested, until the 10th day of August next (1911).

That the said Assessors will meet at their office aforesaid from 10 o'clock a.m. to 4 o'clock p.m. to revise said roll, and to hear and examine all complaints that may be brought before them, respecting any entry in such roll, viz:

Ste. Cunégonde, St. Joseph, St. George, St. Andrew, St. Lawrence, Côte des Neiges and Ahuntsic wards, Friday, the 11th day of August next (1911).

St. Mary, Papineau, St. Gabriel, Hochelaga, Bordeaux and Rosemont wards, Monday, the 14th day of August next (1911).

East, Centre, West, St. Henry, DeLorimier and Longue-Pointe wards, Tuesday, the 15th day of August next (1911).

St. James, La Fontaine, St. Louis, St. Paul and Emard wards, Wednesday, the 16th day of August next (1911).

St. Jean-Baptiste, Duvernay, St. Ann's, St. Denis, Mount Royal, Notre Dame de Grâce and Laurier wards, Thursday, the 17th day of August next, (1911).

J. HAMILTON FERNS,
President.

WM. G. OWENS,
R. FITZ-GIBBON,
GEO. BEAUSOLEIL,
D. P. PERRIN,
J. HORACE PRENOVEAU,
J. A. LANDRY,
J. O. E. PAYETTE,
THOMAS VEARY,
T. C. FLEMING,

Assessors.

Assessors' Office,
City Hall,
Montreal, 29th July, 1911.